

Le 16^e siècle

Le 16^e siècle

BARTOLOMÉ BENNASSAR
JEAN JACQUART



ARMAND COLIN

Maquette de couverture : Atelier OFF

Illustration de couverture : Jean de Bologne, Mercure, après 1565, Paris, musée du Louvre © musée du Louvre, Dist. RMN- Grand-Palais / Thierry Ollivier

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements



d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

© Armand Colin, Paris, 2007, 2013 et 2020 pour la nouvelle présentation

© Armand Colin/VUEF, Paris, 2002

© SESJM/Armand Colin, Paris, 1972, 1997

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-62614-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Préface

LES TEMPS MODERNES : À LA RECHERCHE D'UNE DÉFINITION

Hier, on savait. Les Temps modernes commençaient à une date précise. Sur le choix de celle-ci, on jouait volontiers : le jour où le Turc mit le pied dans Byzance ? Celui où Christophe Colomb crut mettre le sien aux Indes ? À la rigueur, celui qui découvrit l'Italie aux maigres troupes de Charles VIII ? Mais on avait bien déterminé le moment précis où tombait le rideau, qui se rouvrait dès le lendemain, 5 mai 1789, sur une période baptisée naguère d'« intermédiaire », mais que l'époque dite « contemporaine » avait annexée. Vieux partage quadripartite, confondant quelque peu le calendrier avec l'histoire, avec ses cloisons étanches, ses vocables consacrés : Antiquité, Moyen Âge, « Temps » modernes, « époque » (toute une nuance !) contemporaine. En outre, périodisation particulière aux historiens de ce cap extrême du vieux continent, persuadés que tout s'ordonnait en fonction de lui et d'eux, fiers aussi de sortir de l'Hellade, de la latinité et de la chrétienté, comme si le monde n'allait que de la mer du Nord à la Méditerranée, avec quelques steppes dans le lointain. Périodisation strictement nationale, voire nationaliste. quant aux dernières articulations : hors de France, aucun historien n'avancerait l'idée saugrenue que l'époque « contemporaine » puisse commencer avant 1900. Périodisation pourtant intégralement conservée, ou peu s'en faut, dans les textes et dans les faits.

C'est pourquoi nous avons sagement (trop sagement ?) consacré la série « Histoire Moderne » de la Collection « U » aux trois centaines d'années qui séparent la « fin » du xv^e siècle de la « fin » du xviii^e. Trois manuels de base, un par siècle, désirent servir de

fondations. Ils sont simples, clairs, au courant — au moins à leur date de rédaction —, volontairement « événementiels ». Car il n'est pas d'histoire, ni même peut-être de « sciences humaines », sans cette indispensable trame, têtue, astreignante, en fin de compte mère de toutes les modesties et de toutes les solidités. Une seconde séquence d'ouvrages, en partie parus, essaie de dégager les grands angles de vue, les styles de recherche, en un mot les problèmes. Une troisième tentera de présenter les grands pays, et peut-être les aires culturelles. Chantier composite, dont les éléments ont démarré à des vitesses inégales ; chantier en devenir, comme l'histoire moderne elle-même.

Désormais, on n'en est plus à « dater finement » les débuts de l'Âge moderne. On soutiendrait volontiers, et l'on a délibérément soutenu qu'en nos contrées, du temps des cathédrales au temps des trianons, et peut-être des premières locomotives, les paysages, les techniques et les « âmes » ont peu évolué ; que la famille, la seigneurie rurale et la petite ville ont connu plus de stabilités que supporté de changements ; que les traits essentiels de l'économie, de la démographie, de l'occupation du sol ont oscillé vigoureusement autour d'une sorte d'équilibre pourtant en devenir et qui, par exemple, peuplait l'espace français d'une vingtaine de millions d'êtres aux périodes heureuses. Les ruptures décisives se situeraient avant le XIII^e siècle, puis au XX^e. Reconstituer, par une sorte d'ethnologie rétrospective, les structures profondes de cette grande unité six ou sept fois séculaire, avec ses glissements, ses attaques, ses retouches, ses restaurations, ses déviations : ce sera sans doute l'objet de l'histoire de demain, ou d'après-demain. Sauf exceptions, notre série ne pouvait viser si loin, si haut, si incertain. Tenter d'être utile, c'est adopter finalement les cadres qui existent, mais sans en dissimuler les insuffisances.

Ceux-ci peuvent être justifiés, et l'ont maintes fois été.

À l'échelle mondiale, c'est aux Temps modernes que commencent vraiment à se connaître, à se rejoindre et à se mesurer des sociétés longtemps perdues les unes aux autres, et jusque-là séparées par les vides effrayants de la nature et de l'esprit, donc de la technique. La chrétienté d'Europe occidentale en était une, et seulement une ; persuadée, comme presque toutes les autres, d'être

la meilleure, puisqu'elle connaissait évidemment l'Islam, brillant, jaloué, détesté, et quelques « hordes » qu'elle disait naturellement barbares. Désormais, cette Europe-là reconnaît les autres civilisations, et réciproquement; celles-ci l'accueillent, la supportent, ou la rejettent. La modernité est le début de ces rencontres à l'échelle planétaire. Les aventuriers, les marchands, les reîtres et les moines venus du cap européen étendent leur emprise sur le monde, facilement, difficilement, incomplètement. Nous connaissons les dernières phases d'un jeu qui n'est pas terminé et qui, sans doute, domine tout, hier, aujourd'hui, demain.

Le reste, notre « modernité » d'Occidentaux, pour nous naturellement l'essentiel, quoi qu'on dise, a depuis longtemps été dégagé. Henri Hauser, dans sa « modernité du xvi^e siècle », en avait forcé les grandes caractéristiques. Rupture de l'unité chrétienne; lente émergence de l'État sur les particularismes provinciaux ou « féodaux », montée de la pensée « libre » et surtout de la pensée mathématique chère à Pierre Chaunu, et sa lente expansion; croissance plus ou moins parallèle d'un « capitalisme » et d'une « bourgeoisie » plus ou moins bien définis, qui se couleraient d'abord dans les cadres aristocratiques et « féodaux » pour s'en débarrasser ensuite — schémas assez gros, pleins d'arrière-pensées, en fin de compte acceptés.

On se doute bien que ce n'est que par convention et nécessité que notre modernité a été coupée en 1789. En France, la « grande Révolution » garde ses chantres et ses détracteurs. On peut pourtant soutenir qu'elle a conservé et reconstruit autant qu'elle a détruit; qu'elle ouvre plus qu'elle ne termine; qu'elle permet plus qu'elle n'interdit. Que d'ailleurs on n'a jamais étudié sérieusement, et calmement, ses conséquences réelles sur la seule société française, dont on peut se demander si, dans ses profondeurs, elle ne l'a pas digérée, sans doute péniblement. Angleterre mise à part, la première « révolution industrielle » ne modifia pas profondément la vie de la majorité des hommes avant 1850, et parfois bien plus tard. Les véritables révolutions appartiennent au xx^e siècle, peut-être à sa seconde moitié. Un homme de 50 ans les a vues, sans toujours les comprendre. Il attend les suivantes. Entre lui d'une part, ses parents et ses ancêtres de l'autre, la rupture est profonde, et d'autres se creusent avec les générations qui suivent.

Au contraire, dix lignées d'ancêtres nés avant 1900, détenant en commun de nombreux caractères, n'auraient pas été trop dépay-sés s'ils avaient pu se croiser à travers quatre à six siècles, et sans doute auraient pu se comprendre. Cette parenté profonde des générations successives dans un monde qui se reconnaissait lente-ment et lentement évoluait, c'est peut-être la marque des Temps modernes, dont il ne reste que des fossiles, des lambeaux, des plages, au moins apparemment. Peut-être plus en apparence qu'en profondeur, surtout si l'on essaie de pénétrer les mentalités, voire l'inconscient collectif. Les civilisations, au sens le plus large du mot, sont rarement mortelles ; mortes, sûrement pas.

Ainsi les Temps modernes, même classiquement présentés, comme ici, sont-ils contenus dans l'humanité d'après 1970, même si elle n'en croit rien.

Pierre Goubert

Introduction

La naissance du monde moderne à la fin du xv^e siècle

Le xvi^e siècle ouvre traditionnellement pour les historiens occidentaux la période des Temps modernes. Expression surprenante lorsqu'il s'agit de qualifier trois siècles — des grandes découvertes aux révolutions —, qui nous sont aujourd'hui bien étrangers par leur civilisation, leurs institutions, leur système de valeur. Et pourtant, dénomination justifiée par l'originalité historique qu'elle recouvre : un temps de passage progressif, coupé de crises nombreuses, des formes médiévales de sentir et de penser à celles qui nous sont familières, qu'il s'agisse de la vie économique, des fondements des rapports sociaux, des règles de l'esthétique, du rôle des pouvoirs de l'État. Qui dit passage dit évolution lente, et le monde moderne ne naît pas en un jour. Le Moyen Âge ne s'achève ni en 1453, avec la prise de Constantinople par les Turcs et la disparition du dernier vestige de l'Empire romain d'Orient, ni en 1492, lorsque Christophe Colomb et ses compagnons, croyant toucher les côtes orientales des Indes, firent entrer l'Amérique dans l'histoire et la vie de l'Ancien Monde. Comme toutes les époques historiques, le Moyen Âge n'en finit pas de mourir et laisse, dans les institutions et les mentalités des siècles « modernes », bien des éléments vivaces. Il n'en reste pas moins qu'un tableau de l'Europe, et du monde qu'elle s'appête à conquérir et à dominer, dans les dernières décennies du xv^e siècle, montre tant de nouveautés, affirmées ici, obscurément préparées ailleurs, présentes en tout cas dans tous les domaines de l'histoire, qu'on doit bien accepter la vieille image de la Renaissance, d'une période de mouvement, de transformation, de renouvellement, de création. Au-delà

d'une longue crise qui avait atteint, plus ou moins profondément, plus ou moins durablement, toutes les régions d'Europe, tous les secteurs de l'activité humaine, tous les aspects de la civilisation médiévale, une époque nouvelle s'affirme, dont les signes doivent être inventoriés en prélude à un panorama séculaire.

1. Le réveil de l'Europe

De 1450 à 1490, les éléments matériels de la primauté européenne se mettent en place à la faveur d'une conjoncture favorable qui permet une vigoureuse croissance économique.

Le rétablissement de la paix

Après les nombreux conflits qui avaient marqué le ^{xiv}e siècle et le début du ^{xv}e siècle, **le rétablissement de la paix** est la condition préalable. L'interminable guerre des Français et des Anglais s'achève, sans traité de paix, après la bataille de Castillon (1453) et la reconquête de la Guyenne. Les deux royaumes retrouvent également la paix intérieure. Le conflit entre les rois de France et les puissants ducs de Bourgogne prend fin par la défaite et la mort du Téméraire en 1477. Les révoltes déjà anachroniques des barons français pendant la régence des Beaujeu sont facilement écrasées. Et la guerre des Deux-Roses en Angleterre trouve sa solution dans la victoire d'Henri Tudor en 1485. En 1454, la paix de Lodi établit entre les principaux États de la péninsule italienne un équilibre qui se maintient, tant bien que mal, jusqu'à la descente de Charles VIII en 1494. La guerre civile en Castille s'achève sur la venue au trône d'Isabelle (1474) et la rivalité avec l'Aragon se résout en union par le mariage des rois catholiques et le grand projet de l'accomplissement de la Reconquête. Au-dessus des monarchies occidentales, les deux pouvoirs traditionnels de la chrétienté médiévale, la papauté et l'empire, retrouvent sinon leur prestige, au moins leur unité. Le Grand Schisme n'est plus qu'un souvenir et les ambitions conciliaires ont été écartées. Appuyés sur leurs domaines patrimoniaux, les Habsbourg parviennent à l'empire et s'y succèdent régulièrement par l'élection. Mais ce retour à la paix se fait dans

une Europe occidentale et centrale affaiblie par les conflits et par la dépression générale de l'économie. Les séquelles de la longue crise se marquent par les villages désertés, les champs incultes, retournés à la friche, les ruines, là où les troupes indisciplinées ont séjourné. L'insécurité, qui empêche le travail paysan, arrête les marchands et provoque l'atonie économique, est partout. Ou presque partout : certaines régions, mieux protégées de la guerre, mieux situées, ont échappé à ces difficultés : la Flandre, malgré les troubles qui ont suivi la mort du Téméraire, l'Italie centrale, la Catalogne, tournée vers la Méditerranée. Le retour de la paix et de la sécurité permet simultanément le repeuplement, la reconstruction et le développement économique. Vers 1490, les résultats sont visibles.

Repeuplement et reconstruction

a) La population, lourdement atteinte par la Peste noire (1348) et ses retours périodiques, par les disettes, par les déplacements, retrouve son dynamisme. Malgré l'indigence des sources, on peut affirmer qu'il y eut un sensible excédent des naissances, revenues à leur niveau normal, sur les décès. Le recul — d'ailleurs provisoire — de la peste et des autres endémies, la remise en culture des campagnes et l'espacement des crises de subsistances, la plus grande sécurité de la vie quotidienne, permirent cette vigoureuse poussée du peuplement attestée par les mémorialistes, la géographie et les documents. Une bonne partie des sites d'habitat abandonnés furent réoccupés, tantôt par les anciens tenanciers, tantôt par des immigrants venus de zones épargnées par la guerre et les pestes. Bretons et Rouergats viennent repeupler le Bordelais, Picards et Normands s'installent dans la Région parisienne, et la Provence reçoit des Italiens. Des villages ou des hameaux nouveaux se créent au fur et à mesure de cette reconquête du sol, dans les régions les plus favorisées. Dans toute l'Europe occidentale, le vieux réseau des villages se reconstitue. Certes, par rapport à 1300, quelques disparitions définitives doivent être constatées : villages du Harz allemand ou des campagnes désertées du centre de la Sardaigne ou de la Sicile, villages anglais qui se réduisent à un seul manoir au centre d'un grand domaine, villages de la Haute-Provence, abandonnés pour les terroirs de plaine, villages de la Campagne romaine, vidés par

l'attraction de la Ville éternelle et les ravages de la malaria. Mais ces résultats négatifs de l'évolution du peuplement sont compensés par la croissance des villages subsistants et des villes rapidement repeuplées. L'essor démographique caractéristique du XVI^e siècle s'annonce largement et nettement à la fin du siècle précédent. Il soutient l'effort pour restaurer les ruines.

b) La reconstruction des campagnes est inséparable du mouvement positif de la population. Dans tout l'Occident, le labeur paysan, redevenu possible et fructueux, fit reculer les incultes et les broussailles. La forêt, attaquée par les défricheurs, retourna à ses limites du XIII^e siècle. Si les grains, nécessaires à la vie de tous, gardent leur prééminence dans le système de production, qui s'organise en fonction de la céréaliculture, l'élargissement des besoins et la reprise de l'activité artisanale entraînent une diversification des cultures. Partout où le climat l'autorisait, la vigne, culture de bon profit, liée aux marchés urbains, gagnait du terrain, autour de Paris, dans le val de Loire et la vallée rhénane, sur les côtes méditerranéennes. Certains territoires se spécialisent ainsi pour satisfaire une consommation qui croît avec le nombre de citadins et la popularisation d'un produit jusque-là réservé à la classe dirigeante. Près des grands centres d'artisanat, les plantes industrielles sont largement cultivées : lin et chanvre en Flandre, dans l'Ouest de la France, autour du lac de Constance ; plantes tinctoriales, comme la guède ou le pastel — qui fait la fortune du Toulousain. Fait important, l'élevage est florissant. Là encore, des spécialisations s'amorcent, que le siècle vit s'affirmer. Les immenses troupeaux castillans, groupés dans la Mesta, fournissent en abondance les laines exportées vers les villes drapantes de la péninsule italienne ou du Nord-Ouest de l'Europe. La demande croissante amène le développement de l'élevage ovin en Angleterre. Autour des villes, on se tourne vers la production de laitages et de viandes. Autant d'éléments qui diversifient la production agricole, au moins dans les régions les plus avancées et qui accroissent sensiblement le produit brut du sol. Dès 1480-1500, on peut estimer que les hauts niveaux atteints à la fin du XIII^e siècle étaient retrouvés, assurant la subsistance d'une population accrue.

Rapide et efficace, cette restauration des campagnes se fit dans les formes juridiques les plus traditionnelles, spécialement en France. Avec d'autres seigneurs, appartenant à des familles nouvelles, avec d'autres dépendants, l'institution fondamentale de la vie rurale, la seigneurie, se reconstitua. Les maîtres du sol, sans accroître sensiblement leurs réserves, distribuèrent les tenures aux charges habituelles aux nouveaux occupants. Selon la rapidité de la réinstallation des hommes, les lots virent se réduire leur étendue. Mais la censive demeura la forme normale de l'appropriation en France, aux Pays-Bas, en Allemagne rhénane et même en Angleterre, malgré la tendance à l'accroissement des réserves des manoirs. En Espagne, la reconquête du sol se fit surtout par le moyen de l'emphytéose (baux de longue durée). En Italie, où le régime seigneurial était depuis longtemps ruiné, la bourgeoisie adopta, pour la mise en valeur de ses domaines, le vieux système de la mezzadria (concession d'une petite exploitation à une famille contre un partage strict des fruits). En Europe centrale ou orientale, où la crise n'avait pas entraîné les mêmes désordres, le grand domaine cultivé par corvées poursuit ses destinées, cependant que s'amorce le glissement de la paysannerie vers le servage. Ainsi s'annonce l'évolution du *xvi*^e siècle.

Renouveau de l'artisanat

Par-delà la grande dépression, qui avait d'ailleurs relativement épargné certains secteurs et certains pays, grâce au retour de la paix, au gonflement du nombre des consommateurs, à la montée du niveau de vie et du goût du luxe, toutes les fabrications artisanales sont en progrès. La vieille draperie, fournissant des tissus lourds et coûteux, soigneusement apprêtés et teints, qui avaient fait la fortune des villes flamandes et toscanes, reprend son rythme de production et gagne de nouveaux centres, en Angleterre, en Languedoc, en Espagne. Industrie urbaine par excellence, dans le cadre des métiers réglementés, qui n'exclut d'ailleurs pas les phénomènes de concentration au niveau de l'achat des matières premières et de la commercialisation. Mais le grand essor de la fin du *xv*^e siècle est celui de la petite draperie, de la sayetterie, utilisant des laines de moindre qualité, donnant des étoffes plus légères,

moins coûteuses et de plus large diffusion. De même pour les toiles de chanvre, pour les futaines où l'on mêle les fils de lin produit localement et le coton venu de Syrie, de Chypre et d'Égypte. Ces productions nouvelles font la fortune de petites villes comme Hondschoote, Ravensburg, elles redonnent vie aux vieux centres de Flandre et de Brabant et essaient largement dans les campagnes : autour de Bristol, en Flandre du Sud, de Constance à Augsbourg, en Saxe, les marchands des villes distribuent la besogne aux villageois qui travaillent pour eux.

Les progrès les plus significatifs pour l'avenir sont ceux de fabrications nouvelles ou profondément transformées par des inventions techniques. C'est le cas de la métallurgie. Dans les mines et les forges de Saxe, du Harz, du Tyrol, l'extraction des minerais d'argent, de cuivre, de plomb, de fer croît en fonction de la demande. Les méthodes de traitement se perfectionnent, tout spécialement par la mise au point du haut-fourneau (cinq à six mètres de haut) qui remplace avantageusement la vieille forge à la catalane et permet d'obtenir des coulées trois fois plus abondantes. Les améliorations apportées au soufflet hydraulique facilitent le travail de la forge. À la même époque, la verrerie trouve sa forme moderne par la mise au point de la fabrication du verre blanc, la poudrerie fait des progrès qu'accéléreront les guerres d'Italie, l'extraction et le raffinage du sel gemme viennent relayer la production insuffisante des marais atlantiques. Et l'imprimerie, dont le rôle intellectuel sera évoqué plus tard, prend rang en quelques décennies parmi les grandes industries du temps par les capitaux investis, le personnel occupé, le chiffre d'affaires réalisé.

De cet essor artisanal, les villes sont les premières bénéficiaires. Leur croissance, dans la seconde moitié du xv^e siècle est partout attestée, bien qu'elle consiste souvent en une simple remontée au niveau de 1300 (par exemple pour Paris). Mais la primauté passe aux Pays-Bas, de Bruges et de Gand à la nouvelle capitale économique, Anvers (près de 50 000 habitants dès 1480) et à la cité gouvernementale, Bruxelles. Augsbourg et Nuremberg grandissent rapidement, comme Lyon, vivifiées par ces nouvelles activités économiques.

Reprise des échanges

Cette montée de la production, agricole ou artisanale, s'accompagne d'une reprise des échanges que les troubles et la crise économique avaient durement atteints. On les voit se développer là où ils n'avaient jamais cessé, dans les villes des Pays-Bas ou les ports méditerranéens. Ils renaissent ailleurs. Si la vieille mer intérieure conserve sa primauté séculaire et son rôle de lien entre l'Orient et l'Occident, toute la façade atlantique progresse rapidement, des ports de Galice à ceux d'Angleterre et de la Hanse. Les trafics traditionnels de l'Europe médiévale se reconstituent : importés par Venise, les produits de l'Orient gagnent les pays nordiques, avec le sel et les vins de la France de l'Ouest et les laines espagnoles. Les blés de la Baltique passent le Sund vers les pays consommateurs. Sur les routes, sur les fleuves, lourds chariots et bateaux assurent les liaisons entre les centres textiles ou métallurgiques et les marchés en expansion. Et le capital, résultat des profits réalisés et moteur des croissances nouvelles, circule également d'un bout à l'autre de l'Europe, de foires en foires, au gré des spéculations sur les changes. Si les firmes génoises et florentines, fortes de leur expérience et de leur organisation perfectionnée, gardent le premier rang, sur le plan commercial comme sur le plan financier, les temps nouveaux s'annoncent avec la montée des grandes maisons d'Allemagne du Sud. Héritier d'une modeste entreprise spécialisée dans l'importation et la revente des épices et des étoffes achetées à Venise, Jacob Fugger, en une vingtaine d'années, en fait une des grandes puissances économiques de l'Europe, contrôlant les mines d'argent et de cuivre des domaines habsbourgeois, prêtant de grosses sommes aux souverains, ouvrant des comptoirs à travers le continent. Ceci à l'heure où les Médicis quittent le commerce et la banque pour la politique et ses séductions.

C'est ce renouveau général des activités qui nourrit, en cette fin du xv^e siècle, les entreprises hardies des marins et des découvreurs. Ayant retrouvé son dynamisme, l'Europe peut désormais se lancer à la conquête du monde. Elle le peut d'autant mieux que l'État moderne, en voie de constitution, fait de la richesse nationale un de ses moyens d'action.

2. Affirmation des états

Formes du pouvoir

Une carte politique de l'Europe à la fin du xv^e siècle offre une grande variété des formes institutionnelles du pouvoir. À côté des deux héritages du Bas-Empire chrétien qu'étaient le Saint-Empire et la Papauté, les monarchies féodales nées au Moyen Âge sortaient renforcées de la crise pendant laquelle elles avaient incarné, avec une conscience plus ou moins nette, les aspirations du groupe national avec lequel elles tendaient à se confondre. En Angleterre, en Aragon, en Castille, le roi, à la fois souverain chrétien consacré par l'Église, tête de la longue chaîne de relations vassaliques qui unissaient seigneurs et dépendants, et symbole populaire du justicier, jouissait de pouvoirs étendus, que venaient cependant limiter dans les faits l'esprit d'indépendance des grands, le respect naturel des privilèges et des coutumes, la nécessité de consulter les organismes — états, diètes, cortes — qui représentaient le corps social.

Certains États avaient conservé un pouvoir de forme élective, comme le Saint-Empire, la Pologne. On y remédiait par une certaine stabilité des familles appelées à fournir le souverain (Habsbourg, Jagellons). Mais celui-ci éprouvait des difficultés plus grandes à se faire obéir par des vassaux qui étaient aussi des électeurs. La république sérénissime de Venise tenait à la fois de ce type d'État, par l'élection viagère de son doge et du régime aristocratique et par la concentration du pouvoir réel entre les membres de quelque deux cents familles de patriciens. Peut-être l'État pontifical, véritable puissance par son territoire, sa population, sa situation dans la péninsule italienne, où la monarchie du Souverain Pontife se trouve « corrigée » par la faible durée des règnes et les ambitions des cardinaux, devrait-il être aussi rangé dans cette famille politique.

L'Italie avait vu cependant se créer au xv^e siècle la forme la plus originale du pouvoir, celle-là même qui inspira *Le Prince* de Machiavel : la conquête de l'État par l'homme de guerre, qui confisque à son profit l'autorité qu'il a su maintenir contre les dangers extérieurs — ou l'installation au pouvoir des maîtres du jeu économique (les banquiers génois ou, mieux encore, les Médicis

à Florence). Dans une Europe qui respectait la tradition, la nature religieuse de l'autorité légitime, les seigneureries italiennes sont le signe nouveau du rôle de la force dans l'État.

Mais, au-delà de la variété des formes du pouvoir, ce qui caractérise les dernières décennies du siècle, c'est l'effort conscient de tous ceux qui le détiennent pour renforcer leur autorité, pour abattre les résistances rencontrées dans son exercice, pour donner à l'État les bases et les moyens de ses destinées nouvelles.

La réduction des obstacles

D'un bout à l'autre de l'Europe, avec des péripéties variées, les mêmes traits se retrouvent.

a) Diminuer la puissance des grands. Les grandes familles, riches de leurs terres, de leur fortune, des clientèles de fidèles qu'elles peuvent rassembler, de leurs ambitions sont un danger. On lutte contre elles, par la violence, à la faveur d'une révolte ou d'un complot : Louis XI contre les Armagnac, puis contre le Téméraire, les Beaujeu contre les ducs d'Orléans et de Bretagne, les York et les Lancastre, selon l'alternance de leurs règnes, Jean II de Portugal contre les Bragance, les Médicis contre les Pazzi, les papes contre les Colonna et les Orsini. Ou bien, une politique raisonnée d'alliances matrimoniales permet la réunion de fiefs importants : ainsi pour la Bretagne, longtemps bénéficiaire de son double jeu entre France et Angleterre, que les mariages d'Anne avec Charles VIII (1491) puis Louis XII (1499), complétés par celui de Claude avec François d'Angoulême (1515) unissent définitivement à la couronne de France.

b) Mettre à l'écart les organes représentatifs, sans les supprimer, ni attenter à leurs droits, par le seul fait de les convoquer moins souvent. Dans les pays comme l'Angleterre ou les Espagnes où le consentement des sujets à l'impôt était de droit public, le retour de la paix permit d'espacer les sessions des parlements ou des cortès. En France, la tentative des états généraux de 1484 pour assurer leur régularité et leur influence échoua, et le roi ne les réunit plus avant les troubles des guerres de Religion. Mais **les**

estats conservent leur rôle et leur participation au pouvoir dans l'Empire, en Pologne, en Scandinavie et dans les provinces des Pays-Bas, malgré les efforts des souverains.

c) Mieux contrôler les corps sociaux, en utilisant la menace, la persuasion, les avantages matériels distribués à bon escient. Politique d'autant plus facile que la société traditionnelle sortait très affaiblie et transformée d'un siècle riche en épreuves et en bouleversements. La noblesse avait été atteinte par les guerres, intérieures ou extérieures : épurations sanglantes en Castille ou en Angleterre, familles décimées ou ruinées. Les droits seigneuriaux sont limités par la fixation des coutumes ou l'intervention des représentants du roi. Souvent, une nouvelle noblesse a été créée par la volonté souveraine et formée de fidèles serviteurs. La crise de **l'Église** a permis aux souverains d'intervenir ouvertement dans les élections des évêques ou des abbés, en rognant les droits des chapitres ou de Rome. La Papauté a dû s'incliner, reconnaissant le droit de « supplique » d'Isabelle de Castille, les intrigues des Tudors ou la pratique de la « présentation » inscrite dans le concordat de 1472 au bénéfice du roi de France. Par ailleurs, le renforcement des courants nationalistes dans l'Église, en réaction contre les empiétements constants de la Curie, servit les souverains vers lesquels on se tournait pour défendre les privilèges traditionnels.

Les villes, si jalouses de leurs autonomies, si fières de leurs institutions communales furent également mises au pas. Sans heurter de front — ou rarement (le Téméraire aux Pays-Bas) — les chartes de franchises, les souverains interviennent plus ou moins ouvertement dans les élections et placent leurs fidèles à la tête des conseils de ville. Louis XI ou Charles VIII écrivent à leurs « bonnes villes » en recommandant leur candidat, Cosme de Médicis ne met que les noms de ses amis dans les bourses où l'on tire au sort les membres des conseils et de la seigneurie de Florence : méthodes différentes pour un même résultat. Quant aux peuples, tout le monde avait intérêt à les maintenir dans l'obéissance.

Vers 1490-1500, les obstacles à la prééminence de l'État et au libre jeu de sa politique ne sont pas écartés. Les princes allemands comme les seigneurs polonais ou hongrois continuent d'imposer

leurs volontés aux souverains. Les Bourbons, les Albret en France, comme les lords de l'Angleterre du Nord ou les barons napolitains représentent un pouvoir avec lequel on doit compter. Le respect des privilèges s'impose à tous, comme l'autorité des organes représentatifs. Mais tous ont été affaiblis et diminués face à un pouvoir qui se donne en même temps de nouveaux moyens d'action.

La création des moyens de l'État

Les souverains et leurs conseillers installent, de 1450 à 1500, les éléments qui permirent au XVI^e siècle la construction de l'État moderne, sous la forme de la monarchie centralisatrice. Ceci se marque par divers actes.

a) Le renforcement et la spécialisation du Conseil du roi. Dans les monarchies occidentales, la tradition médiévale du « gouvernement par sage conseil » ouvrait celui-ci aux parents du souverain, aux grands féodaux, aux prélats, aux serviteurs directs de la personne royale, gonflant les effectifs et réduisant l'efficacité de l'organe essentiel du pouvoir. Les monarques cherchent donc, par une politique consciente, à être maîtres du choix de leurs conseillers, soit en réduisant le nombre de ceux-ci, soit en créant, à côté du Conseil dans sa composition traditionnelle, un organe plus restreint, souvent officieux, mais dont le rôle est le plus important. Par ailleurs, le Conseil ayant une compétence universelle, s'esquisse une division entre ses attributions politiques et ses attributions judiciaires par la création d'un organe nouveau : au Conseil Privé, ou d'État s'opposent les Audiencias de Castille, la Chambre étoilée en Angleterre, le Grand Conseil en France, tous voués à l'exercice du pouvoir de juger. Enfin, pour affirmer sa souveraineté, le roi cherche à faire de son Conseil la plus haute autorité de l'État, au-dessus de toutes les autres institutions, et particulièrement des organes représentatifs qui limitent son pouvoir. Cette politique réussit à l'Ouest, elle se heurte ailleurs à l'indépendance des Princes et à la faiblesse des souverains. Malgré ses efforts, l'empereur Maximilien (1493-1519) ne peut réaliser les réformes qu'il souhaite pour affermir son autorité. Le Tribunal d'empire (*Reichskammergericht*) et le Conseil de régence

(*Reichsregiment*) sont la chose des princes. Il en est de même plus à l'Est. Encore les tentatives faites montrent-elles qu'il s'agit bien d'une tendance générale.

b) La multiplication des représentants du pouvoir. Le renforcement du contrôle du souverain suppose, en un temps où les distances sont un obstacle majeur, la présence de serviteurs fidèles dans les provinces. À côté des juges royaux, forme la plus ancienne de représentation du souverain, dont les pouvoirs de prévention ou d'appel sur les juridictions seigneuriales ou ecclésiastiques sont renforcés, de nouvelles hiérarchies administratives apparaissent, liées au développement même des activités de l'État. D'une importance particulière est la création en France et en Espagne, d'une armature financière et administrative. Ces représentants du souverain sont choisis, tantôt dans la petite noblesse provinciale, attachée ainsi à la clientèle royale, tantôt parmi les clercs formés au droit romain qui soutenaient, depuis longtemps, les ambitions souveraines. Ils sont parfois possesseurs viagers de leurs charges (officiers), tantôt révocables au gré du roi. Dans les États, leur tendance naturelle est d'étendre le champ de leur action et d'accroître ainsi leur propre influence en travaillant pour le pouvoir. Ici encore, il faut nuancer d'un pays à l'autre, distinguer la prolifération des offices en France, le faible nombre des représentants directs du roi d'Angleterre (tradition du gouvernement par les notables locaux), les échecs impériaux. Mais le mouvement est aussi général.

c) La recherche de ressources régulières. Dans la tradition médiévale, le souverain devait vivre normalement de son domaine, c'est-à-dire du revenu des droits seigneuriaux et féodaux, des profits fonciers (bois et terres) et du produit des droits régaliens (frappes monétaires, droits d'aubaine, etc.). Partout, les souverains de la fin du xv^e siècle travaillèrent à accroître ces revenus « ordinaires », par une meilleure gestion (Henri VII Tudor en Angleterre), par des acquisitions (héritage d'Anjou-Provence et de Bretagne, en France ; biens des ordres de chevalerie, en Castille). Mais ces revenus étaient insuffisants depuis longtemps, et plus encore à l'heure des nouvelles ambitions de l'État. Il fallait donc lever des ressources

« extraordinaires », sous forme d'impositions sur les personnes ou les biens et de taxes sur les échanges. L'effort des souverains est double : rendre ces prélèvements réguliers et abondants, se libérer de la nécessité coutumière du consentement des sujets représentés par les états généraux. S'y ajoutent déjà l'ingéniosité des moyens employés et la variété des sources de financement : taxes sur les échanges, gabelle du sel, impôts sur les feux, voire les cheminées. Dans ce grand mouvement, les rois de France et de Castille à la fin du xv^e siècle, ont pris une avance confortable et en tirent un élément appréciable de leur puissance. Partout ailleurs, les princes doivent encore se soumettre au contrôle des organes représentatifs. Au moins essayent-ils de se faire reconnaître le droit de lever taxes et impôts pour un temps plus ou moins long (le règne entier du souverain, par exemple, pour les Tudor).

d) La création d'une armée permanente. C'est un élément fondamental de la construction de l'État moderne, qui vise à affirmer sa puissance à l'extérieur, et c'est aussi la cause essentielle de la recherche de ressources financières régulières et abondantes. L'armée féodale traditionnelle, mobilisant les vassaux et les arrière-vassaux, montés, armés et équipés, par la convocation du ban et de l'arrière-ban, est devenue très insuffisante. Les longues guerres du xv^e siècle ont donné un rôle important aux fantassins, aux archers, aux pionniers, aux armes nouvelles (arbalètes, canons, bientôt arquebuses). La guerre devient un métier de spécialiste et le recours à côté du vieil « ost » aux compagnies d'ordonnances, formées de jeunes gentilshommes, aux milices d'archers, levées sur le plat-pays, s'impose. Bientôt, à l'imitation des républiques italiennes, qui ont largement et anciennement utilisé les services des *condottieri*, les souverains recrutent des mercenaires, rétribués pour faire la guerre. Ces armées, devenues permanentes (mais les conflits le sont aussi), sont de mieux en mieux organisées. L'Espagne crée, au début des guerres italiennes, l'instrument de sa longue primauté militaire, le fameux *tercio* qui groupe en une seule unité tactique les cavaliers, les arquebusiers, les piquiers.

Ainsi, de 1450 à 1500, une étape décisive a été franchie sur la voie de la construction de l'État moderne, dans lequel s'incarnent

la vitalité et le dynamisme du groupe national, qui prend en charge, sous la ferme direction du souverain, garant de la continuité historique et symbole d'une unité encore imparfaite, mais recherchée et exaltée, le destin de la communauté. Dans cette émergence de l'État, tous ne marchent pas du même pas et le tableau politique de l'Europe à la fin du xv^e siècle le montre nettement. En France et dans les Espagnes, un pouvoir fort s'affirme avec des traits que l'évolution du siècle soulignera : débuts de la centralisation, moyens d'action réels, unification plus poussée des institutions, ambitions plus affirmées à l'extérieur. Cette avance permet à l'État de résister aux forces de désagrégation qui trouvent l'occasion de s'exercer lors des périodes où s'efface temporairement le rôle décisif du monarque. La longue minorité de Charles VIII ne donne lieu qu'à quelques mouvements désordonnés dont triomphent aisément les régents, et l'arrivée au trône de Louis XII et de François I^{er}, l'un et l'autre cousins des souverains précédents se fait sans difficultés. De même, la longue période d'indécision qui sépare en Espagne la mort d'Isabelle (1504) de l'arrivée de Charles de Bourgogne (1517), pendant laquelle les ambitions contradictoires de Philippe le Beau, époux de Jeanne de Castille, reine en titre, mais incapable de gouverner, et de Ferdinand, naturellement désireux de conserver en Castille un pouvoir qu'il avait partagé trente ans avec la reine catholique, auraient pu mettre en danger les résultats acquis, s'écoule sans grands dommages pour l'institution monarchique, grâce au cardinal Cisneros qui met son intelligence politique au service de la continuité de l'État. L'Angleterre, sous la ferme direction d'Henri VII (1485-1509) va dans la même direction et comble son retard, tandis que les domaines bourguignons de Philippe le Beau (1493-1506) offrent l'image d'un équilibre remarquable entre les progrès du pouvoir central et le respect des aspirations de la communauté, exprimées par les organes représentatifs. Par contre, et on y reviendra, le retard des États d'Europe centrale et orientale, qui ne sera vraiment comblé qu'avec le Despotisme éclairé au xviii^e siècle, apparaît nettement. On peut dire que l'évolution intérieure des puissances européennes au cours du xvi^e siècle est commandée par les résultats obtenus dans ces ultimes décennies du siècle précédent par les princes. De même

que la naissance et le développement des empires coloniaux l'est par l'avance prise au même moment par les navigateurs au service des rois d'Espagne et de Portugal.

3. Les premières découvertes

Avant que ne s'ouvre officiellement le ^{xvi}^e siècle, Christophe Colomb avait parcouru trois fois la route de l'Ouest, sans savoir qu'il avait découvert un monde nouveau, et Vasco de Gama avait atteint Calicut par la route du Cap. L'exploitation des terres explorées commençait déjà. Ici encore, le siècle et son histoire s'annoncent dans les années précédentes.

Les motivations

Il est classique de poser le problème des « causes » des grandes découvertes. L'important est de retrouver les motivations du petit groupe d'hommes — quelques princes clairvoyants ou idéalistes, une poignée de négociants et d'armateurs italiens, sévillans ou portugais, de hardis marins et des aventuriers — qui prirent les initiatives décisives et eurent la persévérance nécessaire pour réussir.

a) Les motivations économiques sont primordiales. Dans l'atmosphère de dynamisme de la période, on cherche naturellement de nouveaux champs d'action et de nouvelles sources de profit et le désir croît de parvenir directement aux sources de l'or africain et des épices orientales. Le problème de l'or, nécessaire aux échanges, est sans doute le plus important. Depuis l'Antiquité, le monde occidental, dans son commerce avec l'Orient proche ou lointain, avait une balance déficitaire. Or le continent est pauvre en métaux précieux, et spécialement en or. L'accélération de l'exploitation des mines d'argent d'Europe centrale ne pouvait suffire. Sans doute, le trafic des villes italiennes et catalanes avec l'Afrique du Nord musulmane leur permettait-il de drainer une partie de l'or venu par caravanes du Soudan. Mais les quantités étaient limitées et l'idée vint naturellement d'aller chercher le métal précieux dans les régions de production.

Même idée, même désir en ce qui concerne les produits précieux et variés que les marins européens, et spécialement les Vénitiens, allaient chercher aux Échelles du Levant (Alexandrie, Antioche, Smyrne) où ils parvenaient par une des grandes routes asiatiques (route caravanière du Turkestan ou du plateau d'Iran, routes méridionales du golfe Persique ou de la mer Rouge). L'installation, au xv^e siècle, d'un empire turc puissant, conquérant, agressif poussait à trouver un contact plus facile avec les Indes pour se procurer les tissus précieux, les parfums, le sucre et surtout les célèbres épices. À quoi s'ajoutait, pour beaucoup de marchands européens, le désir de tourner le quasi-monopole de la Sérénissime République, pour s'en approprier les profits.

Il faut sans doute faire aussi appel au besoin des péninsules italienne et ibérique en esclaves, puisque la servitude des prisonniers infidèles subsistait dans ces pays.

b) Les motivations politiques peuvent rendre compte du rôle exceptionnel joué par le petit royaume de Portugal et par l'Espagne des rois catholiques. Dans les deux cas, il s'agit d'États qui se sont constitués dans la lutte contre les royaumes islamiques, qui savent la menace que peuvent faire peser sur leur existence les grands États musulmans d'Afrique et, au-delà l'empire turc en expansion. Dans les deux cas, les populations et les milieux dirigeants répondent à la vocation mi-religieuse, mi-militaire, de la Croisade. Dans les deux cas, l'achèvement de la *Reconquista* donne au pays des ambitions et des moyens nouveaux, tandis que les souverains, renforçant leur autorité dans l'État, peuvent souhaiter la gloire victorieuse. Le rôle des hommes est ici déterminant. Au Portugal, plus que les souverains de la maison d'Avis, il faut souligner l'influence exceptionnelle, du prince Henri le Navigateur (1394-1460). Prince apanagé de l'Algarve, la partie la plus avancée de la péninsule, il réunit autour de lui, au cap Saint-Vincent, navigateurs, astronomes, mathématiciens, en vue de la grande entreprise nationale. Avec continuité, mais aussi en passant peu à peu de la simple croisade marocaine au dessein africain, il donne l'impulsion aux voyages successifs et entraîne le souverain réticent. Dans le royaume voisin de Castille, l'entrée en scène de l'État est plus